

Fonction Publique, cheminot·es, salarié·es du privé



Grève et Manifestations le 12 décembre

Le 5 décembre, plus de 200 000 agent·es de la Fonction Publique se sont mobilisées dans plus de 180 manifestations contre l'austérité budgétaire initiée au titre des lois de finances. Elles et ils ont exigé :

- La suppression des jours de carence
- Le maintien de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie
- L'augmentation de la valeur du point d'au moins 10%, son indexation sur l'inflation, et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- Le maintien de la GIPA
- L'abrogation pure et simple de la réforme des retraites
- L'arrêt des suppressions d'emplois et la création des postes de fonctionnaires nécessaires au bon fonctionnement de la Fonction Publique et la titularisation des non-titulaires sur fonctions pérennes

Malgré cette mobilisation massive et la chute du gouvernement Barnier et de son inacceptable budget 2025, rien n'indique que Macron ait entendu ces revendications et ait décidé de changer de cap.

C'est pourquoi la CGT-INRAE appelle les personnels de l'INRAE à la grève le 12 décembre, dans le cadre de l'appel lancé par les Fédérations de la Fonction publique CGT, FSU et Solidaires, et en convergence avec des syndicats de Cheminots qui partent en grève reconductible contre la privatisation du fret à partir du 12, et les salarié.es du privé menacé.es par la vague de licenciements.

L'UFSE-CGT a déposé [un préavis de grève jusqu'au 31 décembre 2024](#).

Un Conseil d'Administration de l'INRAE est prévu ce même 12 décembre avec le budget 2025... alors que le budget de l'État et donc celui de la Recherche a été rejeté. La CGT-INRAE porte à la connaissance de tous les personnels le message ci-dessous envoyé au PDG Philippe Mauguin, sans réponse à ce jour. Alors qu'une loi spéciale est en train d'être élaborée pour que le budget 2024 s'applique dans un premier temps pour maintenir la continuité de l'État et le paiement de ses agent·es, **le CA de l'INRAE du 12 décembre ne peut valablement délibérer sur le budget, dont la discussion doit être reportée !**

Vendredi 06/12/2024

Monsieur le Président Directeur Général

Le Conseil d'Administration de l'INRAE doit se tenir le 12 Décembre, avec à son ordre du jour l'examen du budget initial de l'Institut pour 2025. Les documents afférents ont été transmis ce mercredi.

Nous nous interrogeons sur la légitimité des décisions de ce CA dans le contexte actuel de démission du gouvernement qui se traduit par l'absence de loi de finances 2025.

Sans ce cadre budgétaire général, l'INRAE ne peut décliner un budget très largement basé sur un montant de la Subvention pour Charge de Service Public de fait inconnu, alors que cette SCSP représente habituellement les trois quarts du budget total.

De même il ne peut intégrer des mesures telle que l'augmentation du délai de carence à partir du moment où le gouvernement qui les proposait a démissionné.

Fondé sur des chiffres fictifs, ce projet de budget a des incidences graves sur le niveau de recrutement prévu pour 2025, avec 60 postes de moins qu'en 2024.

Par ailleurs, la prise en charge par les unités d'une plus forte part de leur facture d'énergie en constante hausse mettra en difficulté un grand nombre d'entre elles.

Le contexte politique est incertain mais le pays s'achemine vers le vote d'une loi de finances spéciale permettant de répartir les crédits sur la base de l'exercice 2024.

Si le Conseil d'Administration du 12 Décembre a lieu, nous vous demandons donc de proposer un budget basé sur le niveau de la SCSP 2024 majorée de l'inflation, permettant le maintien du niveau de recrutement correspondant, et débarrassé des allusions aux mesures antisociales qui ont été rejetées.

Veillez recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !

A la CGT, chaque syndiqué·e compte.

Chacune, chacun peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du « tous ensemble ».

**Se syndiquer, c'est renforcer la CGT,
la rendre plus offensive, plus efficace, plus présente, plus rassembleuse.**

Ecrivez-nous à cgt@inrae.fr

